

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

MARS 2021 N°479

ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

LES DÉCIB'ELLES FONT DU BRUIT





N°479 SOMMAIRE

MA VILLE, MES COMMERCES DE PROXIMITÉ LE DOSSIER

Plus que jamais, le commerce local est au cœur des priorités. Découvrez l'opération chèques cadeaux de la Ville et ses nouveaux commerces.

DES LABELS ET DU BIO AU MENU ! ACTUS VILLE

Déjà bien engagée sur le sujet de la restauration scolaire de qualité, Crépy-en-Valois poursuit son action en lien avec la loi Egalim.

LES MYSTÈRES DE CRÉPY — I — CULTURE

(Re)découvrez les légendes, les rumeurs et les énigmes méconnues ou oubliées qui faisaient autrefois frissonner les Crépynois.

LES DÉCIB'ELLES FONT DU BRUIT SPORT

Ces 6 sportives crépynoises ont décidé de se lancer dans une grande aventure : un raid 100% féminin, écolo et solidaire.

ÉDITO

Tout faire pour relancer l'activité de notre Ville.

Ce début d'année 2021 sera résolument placé sous le signe de la reprise mais aussi de la construction pour demain. La reprise concernera les trois aspects de notre vie où nous avons été soumis à rude épreuve en 2020 : la santé, l'économie et le social. Nous avons tant souffert de l'image infligée à notre Ville par la COVID-19, que j'ai tenu, avec toute mon énergie, à ce qu'un Centre de vaccination soit ouvert chez nous. Le succès est au rendez-vous car ce sont déjà plus de 1 400 vaccinations (dont 500 double-injections) qui ont été réalisées au moment où vous lisez ces lignes.

L'impatience est grande, et nous sommes les premiers déçus de ne pouvoir, faute de doses suffisantes, contenter tout le monde, tout de suite. N'ayez crainte, je veillerai à maintenir ouvert le Centre aussi longtemps que des habitants de 75 ans et plus souhaiteront être vaccinés.

Pour aider à relancer l'économie et soutenir le pouvoir d'achat, nous avons décidé d'offrir des chèques cadeaux qui soutiennent les commerces et restaurateurs crépynois. C'est une somme de 100 000 € que j'ai décidé d'injecter dans notre économie avec un double intérêt : sur votre pouvoir d'achat d'abord, qui a tant été mis à mal depuis un an, puis sur l'activité de nos commerces et restaurants locaux.

En souscrivant un bon d'achat, vous recevrez un chèque cadeau offert par la Ville. Vous trouverez toutes les modalités liées à l'opération dans le dossier de votre *CrépyMag&Infos*.

Une manière aussi de témoigner de notre solidarité aux commerçants et artisans crépynois. Nous avons besoin d'eux, ils comptent sur nous.

Crépy-en-Valois, la Ville où se dessine le monde de demain.

Aujourd'hui, ce sont environ 700 repas qui sont préparés chaque jour par les agents dans notre cuisine centrale pour le bien-être de nos petits Crépynois, avec en 2020, 50% de produits labélisés de qualité (dont 25% bio). Au 1^{er} janvier 2022, la loi EGalim imposera à tous de nouvelles règles que nous avons déjà anticipées et que nous confirmerons cette année.

Trois moutons d'Ouessant ont rejoint notre commune pour notre tout premier éco-pâturage. Un moyen éco-responsable d'assurer l'entretien de nos espaces verts tout en participant à la préservation d'une espèce particulière. Nos jeunes Crépynois pourront venir admirer nos moutons, mais aussi, avec l'aide du service développement durable, comprendre l'objectif de cet éco-pâturage, certes encore symbolique mais tellement important pour notre planète.

Bonne lecture à tous.

• **Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois**
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandriou, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Mairie de Crépy-en-Valois
Impression : Fabrègue - Mars 2021. Tirage : 8500 exemplaires.

LE MUSÉE HORS LES MURS
Janvier



LE CLUB DES PETITS JARDINIERS
Février



VACCINATION : UNE PRIORITÉ
Vendredi 12 février



LE MUSÉE HORS LES MURS

1 Courant janvier, l'équipe du Musée de l'archerie et du Valois est allée à la rencontre des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean Vassal. Ces interventions s'inscrivent dans un projet pédagogique sur l'année autour du Moyen Âge. Il se terminera au printemps par une visite du musée. Avec l'aide des enfants et de RVM FM - Radio Valois Multien, une émission spéciale de la série "Le Musée à Coulisse" est à retrouver sur les ondes 93.7.

LE CLUB DES PETITS JARDINIERS

2 Le Club des petits jardiniers a trouvé son public au collège Jean de La Fontaine. Il accueille chaque semaine 45 collégiens. Bouturage, culture en lasagne, fabrication de nichoirs, aménagement des massifs dans la cour... autant d'activités, développées dans les serres de l'établissement en partenariat avec le service développement durable et animation environnementale de la Ville, qui séduisent les jeunes.

VACCINATION : UNE PRIORITÉ

3 Une réunion s'est tenue en mairie avec les infirmier.es pour préparer la réouverture du centre de vaccination de Crépy-en-Valois. C'est ainsi que dès le lundi 15 février, les secondes injections de la campagne vaccinale ont pu commencer. De plus, grâce aux efforts de Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, un certain nombre de rendez-vous qui avaient dû être reportés pour une primo-injection ont été replanifiés. Merci au personnel soignant pour sa grande mobilisation.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANÉS



DES LABELS ET DU BIO AU MENU

BON NOMBRE DE PETITS CRÉPYNOIS DÉJEUNENT CHAQUE JOUR DANS LES RESTAURANTS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES. SI LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS FAIT EN SORTE QUE LA RESTAURATION SCOLAIRE SOIT ACCESSIBLE À TOUS LES ENFANTS, ELLE VEUT AUSSI LEUR GARANTIR DES REPAS SAINS ET ÉQUILIBRÉS. À CE TITRE, LA LOI EGALIM QUI VISE À FIXER DES OBJECTIFS AUX COLLECTIVITÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES REPAS SERVIS DANS LES CANTINES SE PRÉCISE. ET LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS EST DÉJÀ BIEN ENGAGÉE SUR LE SUJET.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU BIEN MANGER

Chaque jour, dès 6h30, les agents élaborent, dressent et servent les repas destinés à la restauration collective. Après réception des produits frais, les agents se mettent aux fourneaux et préparent l'ensemble des plats dans la cuisine centrale située à Jules Massenet. Les repas sont ensuite acheminés dans chacun des restaurants scolaires de la Ville : Géresme, Charles Péguy, Gaston Ramon et Jules Massenet.

4 restaurants scolaires

13 agents préparent les repas

700 repas servis par jour

1 repas végétarien par semaine

52% de bio servi en janvier 2021

DES REPAS ÉQUILIBRÉS ET DE QUALITÉ

Depuis déjà quelques années, la Municipalité a engagé une réflexion sur l'importance de la qualité nutritionnelle des repas avec les services de la Ville, les parents d'élèves, les personnels de cantine et les équipes éducatives. Les produits servis sont sélectionnés avec soin. La viande est française, les féculents et les légumes sont issus de l'agriculture biologique.

“ Le bien-être de nos petits Crépynois est notre priorité. La qualité des repas est primordiale pour leur bon développement. Nous accordons une grande importance à la provenance des produits, locaux pour certains, et travaillons au développement des circuits courts. Face au contexte actuel, des mesures de sécurité ont été prises au sein des restaurants scolaires.

Catherine Schmitt-Lecomte,
Adjointe au Maire, en charge de l'Éducation.

CE QUE DIT LA LOI EGALIM

Doivent être intégrés au sein des repas servis, d'ici le 1^{er} janvier 2022 un minimum de :

- 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique,
- 1 repas végétarien par semaine.

Avec 40 à 50% de produits biologiques déjà au menu, Crépy-en-Valois est avant-gardiste. Et, la Ville ne compte pas s'arrêter là !



Les menus sont à retrouver chaque mois sur www.crepyenvalois.fr

ÉCO-PÂTURAGE : UNE DÉCISION, TROIS INTÉRÊTS



Ces moutons sont nourris. Leur apporter des compléments est totalement proscrit.

LES MOUTONS EN SOUTIEN AUX AGENTS DE LA VILLE

Trois moutons d'Ouessant ont rejoint notre territoire, courant janvier. Tout à côté des terrains de tennis. L'objectif : développer de l'éco-pâturage. Autrement dit, une gestion alternative des espaces verts. Pas de tonte mécanique sur ces quelques 3 000 m². Avec le temps ainsi dégagé, les agents pourront s'investir à l'entretien d'autres parcelles. Avec une superficie de 16 km², les interventions ne manquent pas sur notre territoire. Et ce n'est pas le seul intérêt : le déploiement de l'éco-pâturage en France – on en trouve même aux abords du périphérique parisien –, a permis de sauver cette race ovine de l'extinction. En 1976, on n'en comptait plus que 300 ! Noirs ou blancs, de petite taille, ils sont particulièrement robustes. Toute la démarche pourra être présentée aux classes qui en feront la demande auprès du service développement durable et animation environnementale de la Ville. Une adresse mail pour cela : environnement@crepyenvalois.fr

L'INSTITUT PASTEUR POURSUIT SES RECHERCHES

Fin 2020, l'Institut Pasteur lançait une nouvelle étude, intitulée COVID-Oise, pour déterminer combien de temps une personne infectée par le SARS-CoV-2 garde les anticorps dirigés contre ce virus, pour évaluer le risque de réinfection, et pour étudier plus précisément toute forme de réponse immunitaire à ce virus. Cette étude est prévue sur deux ans avec une visite pour les participants tous les 6 mois au sein des locaux de l'hôpital et des maisons de retraite de Crépy-en-Valois. Presque 600 personnes ayant déjà participé aux premières études de mars et avril 2020 ont répondu présent. À ces foyers de la région crépynoise s'ajoutent des membres du personnel et des résidents des maisons de retraite et de l'hôpital Saint-Lazare.

Vous pouvez consulter des informations sur cette étude sur le site <https://research.pasteur.fr>, en tapant « COVID-Oise » dans la barre de recherche.

L'Institut Pasteur ne compte pas s'arrêter là. L'étude va se poursuivre prochainement avec des critères de sélection plus larges. Toute personne résidant, travaillant ou étudiant à Crépy-en-Valois ou dans les communes alentours et souhaitant participer à l'effort de recherche collectif pour développer les connaissances sur la Covid-19 et ainsi combattre l'épidémie, peut s'inscrire.

Si vous souhaitez envisager votre participation à cette étude, merci d'écrire à info-etude-crepy@pasteur.fr afin d'obtenir plus d'informations.

PLAN LOCAL D'URBANISME : LA PAROLE EST À VOUS

La révision du PLU avance. Les grandes orientations ont été définies, avec l'écriture du Programme d'aménagement et de développement durables (PADD), présenté il y a quelques jours aux personnes publiques associées (PPA) : région, département, SNCF, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), chambre d'agriculture... La procédure est calée comme du papier à musique. C'est un peu jargonneux. Aussi, un focus sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville dans les prochaines semaines. Une exposition en plein air sera mise en place dans les panneaux d'affichage municipaux. Les éléments seront téléchargeables sur le site Internet de la Ville. Et, en retour, vos remarques pourront être transmises via l'adresse mail : telu2021@crepyenvalois.fr.



Rue des Ursulines

LES MYSTÈRES DE CRÉPY -I-

VIVRE À CRÉPY-EN-VALOIS PEUT PARFOIS EXPOSER À D'ÉTRANGES ET INEXPLIQUÉS PHÉNOMÈNES. DE TEMPS IMMÉMORIAUX, LA VILLE BRUISSE DE RUMEURS, DE LÉGENDES ET D'ÉNIGMES QUE PHILIPPE BARRIER RASSEMBLA EN 1986 DANS *LE LÉGENDAIRE DU VALOIS*. CONNUS DE BEAUCOUP, LES SECRETS CRÉPYNOIS METTENT EN ALERTE NOS INSTINCTS LES PLUS PRIMAIRES. EN EFFET, LES DEUX HISTOIRES QUE NOUS VOUS CONTONS ICI MÊLENT MANIFESTATIONS INQUIÉTANTES, ÉSOTÉRISME ET SURNATUREL. TOUT COMME LES FANTÔMES, LES ANIMAUX FANTASTIQUES EFFRAYENT ET FASCINENT À LA FOIS. ALORS, ISOLEZ-VOUS, RÉDUISEZ L'ÉCLAIRAGE... FRISSONS ASSURÉS !



LA DAME BLANCHE DE LA POTERNE

« Long couloir sombre et humide dont l'entrée était dissimulée au milieu des broussailles », telle est la description d'un curieux endroit donnée par Emile Coët (1822-1906), notamment auteur des *Ephémérides du Valois* (1893). Le décor lugubre est planté, puis complété : « À l'extrémité de cette ruelle était un passage voûté défendu par une herse et fermé par une porte ou poterne, qui permettait à la garnison de descendre dans les fossés des fortifications sans être vu par les assaillants ».

Le lieu correspond au Chemin de la Poterne Saint-Arnoul, faisant la liaison entre les actuelles rue des Ursulines et rue des remparts, à travers l'enceinte donnant vers le val Saint-Agathe par les Courtilles. Détruit en 1875, ce passage piéton fortifié de fondation médiévale était formé par un arc brisé haut de 3,25 mètres, long de 9,75 mètres et surmonté d'une terrasse défensive. Il est rapporté que chaque nuit s'y tenait l'image fantomatique d'une vieille fileuse. Les témoignages évoquent effectivement la présence d'un spectre féminin figé dans l'ombre de la voûte, et reconnaissable à la quenouille qu'il tient à la main.

Certaines mères de famille auraient utilisé ce récit afin de calmer les ardeurs de quelques enfants turbulents. L'apparition régulière d'un fantôme en ville inquiétait aussi les adultes, mais pas tous. Ainsi la démolition de l'ouvrage fut-elle commandée pour des raisons d'ordre public. La légende macabre du lieu n'empêchait manifestement pas les nombreux rendez-vous nocturnes, les aventures galantes et autres commerces licencieux de s'y dérouler...

LA BÊTE DU « LIÉPARD »

Dans le haut de l'actuelle rue Nationale, entre les numéros 67 à 75, se tenaient depuis le XV^e siècle les jardins de l'Hôtel de la Gabelle, sorte de centre des impôts sur le sel, dont l'accès se faisait à l'opposé. La parcelle fut ensuite lotie et bâtie d'une maison comprenant deux immeubles : le « petit Léopard » et le « grand Léopard ». L'Hôtel dit du « grand Léopard » appartenait à Jean ou Guillaume Gorjias dit « Porc-Epy ». La propriété était réputée au nord de Paris pour un mystérieux motif relaté dans une ancienne édition en six volumes du dictionnaire *Larousse* à l'article « Crépy », dans *La collégiale de Saint-Thomas-le-Martyr-lès-Crespy* (1884) rédigée par Prosper de Fleury, mais également dans *Compiègne et ses environs* publiée en 1836 par Léon Ewig.

On peut ainsi lire dans ce dernier ouvrage : « Un de ces nobles logis dont il reste encore quelques portions remarquables de la Grande rue de Crépy, fut pendant bien longtemps le refuge d'un animal fantastique. Voici comment on raconte la chose : Le soir-même de ses noces, une jeune et belle épousée, contemporaine de je ne sais qui, s'enfuit de la couche nuptiale et ne reparut plus ; seulement, à quelques temps de là un squelette de femme fut trouvé blotti sous de la paille dans une grange de ce manoir. Depuis lors un esprit, traînant après lui de lourdes chaînes, revint quotidiennement sous la forme d'un léopard, et se postait sur le chemin pour forcer les passants à danser avec lui un galop infernal. [...] Les armes des comtes et de la ville de Crépy, dont le symbole est un tigre ou un léopard étant sculptées au-dessus de la principale porte de cette habitation, où l'on assure que les démolisseurs ont découvert des sommes immenses, avaient nécessairement dû accréditer la légende merveilleuse de « la bête du Liépard », qui est encore aujourd'hui le croquemitaine des petits enfants de la ville. »

Détruite en 1818, la « demeure ensorcelée » emporta à jamais dans ses vestiges la légende du Léopard qu'une autre source situe au « vieux château », aujourd'hui Musée de l'archerie et du Valois. Alors, ouvrez l'œil !



Gustave Doré, *La maison hantée*, vers 1867, lavis, plume et encre brune. Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.

DES HISTOIRES EN VEUX-TU, EN VOILÀ !

"Les p'tites chroniques du Musée" sont lancées. L'équipe du Musée de l'archerie et du Valois vous propose un nouveau rendez-vous. Une série de vidéos qui vous permet de découvrir les seigneurs de Crépy par des anecdotes historiques ou des mystères architecturaux liés à leur château. Sans plus tarder, découvrez le premier épisode de la série "Les p'tites chroniques du Musée" sur les Tours du Valois. Rendez-vous sur [f Musée de l'archerie et du Valois](#).



JE BOOSTE MON POUVOIR D'ACHAT, JE CONSOMME LOCAL

POUR CONTINUER DE SOUTENIR SES COMMERÇANTS ET DONNER UN COUP DE POUCE AU POUVOIR D'ACHAT, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS LANCE UNE OPÉRATION DE CHÈQUES CADEAUX À UTILISER CHEZ LES COMMERÇANTS INDÉPENDANTS LOCAUX PARTICIPANTS. POUR CHAQUE BON ACHETÉ, UN CHÈQUE CADEAU SERA DISTRIBUÉ. EN ATTENDANT LA DATE DE LANCEMENT, ON VOUS EXPLIQUE COMMENT EN BÉNÉFICIER.

→ LA VILLE SOUTIENT SES COMMERÇANTS

À Crépy-en-Valois, je consomme local ! La Ville a fait appel à la société BeeGift pour lancer l'opération « Je booste mon pouvoir d'achat, je consomme local ». Cette dernière a pour vocation la défense du commerce indépendant de proximité par la mise à disposition de son service de chèques cadeaux.

La Mairie de Crépy-en-Valois souhaite faire un geste fort de relance de l'économie locale suite au confinement imposé par la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19.

100 000 €
DE CHÈQUES CADEAUX
OFFERTS PAR LA VILLE

“ Nos commerçants locaux ont beaucoup souffert de la crise sanitaire. Nous ne pouvions pas rester les bras croisés. L'objectif de cette opération est double : offrir plus de pouvoir d'achat aux habitants en les incitant à consommer chez les commerçants de Crépy-en-Valois. Pour se faire, la Ville a décidé d'investir 100 000 € pour offrir des chèques cadeaux à dépenser chez nos commerçants crépinois.

Bruno Fortier,
Maire de Crépy-en-Valois.

→ CONSOMMEZ LOCAL EN QUELQUES CLICS

Simple et rapide ! Achetez un bon d'achat via la plateforme internet www.beegift.fr. En échange, vous bénéficiez d'un chèque cadeau égal à la moitié de la valeur du bon d'achat. Dans la limite de 20 € maximum offert par chèque cadeau et de 4 chèques cadeaux par bénéficiaire.

Dans la pratique, si vous choisissez par exemple d'acheter un bon d'achat de 40 € sur Beegift.fr, vous payez en ligne et le recevez immédiatement par mail. Puis, quelques jours après, vous recevrez le chèque cadeau de 20 € offert par la commune sur votre messagerie. Ce chèque cadeau sera valable chez tous les commerçants crépinois inscrits sur www.beegift.fr.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Rendez-vous sur www.beegift.fr, sélectionnez le ou les commerces de votre choix, remplissez les champs du formulaire et effectuez le paiement par carte bancaire. Vous recevez par courriel le bon d'achat. Entre 48h et 72h après, vous recevez le chèque cadeau offert par la Ville de Crépy-en-Valois. Vous pouvez les imprimer ou les présenter depuis votre smartphone directement auprès des commerçants de la Ville. Le bon est sécable, il est donc valable dans plusieurs commerces jusqu'à épuisement de sa valeur.

Les bons d'achat et chèques cadeaux peuvent être cumulés.

VOUS ÊTES COMMERÇANT INDÉPENDANT ? SUIVEZ LE MOUVEMENT !

Dès à présent, vous pouvez inscrire votre commerce sur Beegift.fr. L'adhésion pour les commerçants est entièrement gratuite, sans engagement et ne prend que quelques minutes. Référez votre commerce sur le site de Beegift, à partir des mots-clés que vous aurez choisis. WWW.BEEGIFT.FR.



DOSSIER

MA VILLE, MES COMMERÇES DE PROXIMITÉ

CRÉPY-EN-VALOIS POURSUIT SES ACTIONS POUR SOUTENIR LES COMMERCE LOCAUX. APRÈS LES AIDES FINANCIÈRES POUR LES COMMERÇANTS ET RESTAURATEURS, LA VILLE AGIT SUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT. DEVENEZ CONSOM'ACTEURS, L'ÉCONOMIE LOCALE DÉPEND AUSSI DE VOUS ! ET POUR TOUJOURS PLUS DE CHOIX, DÉCOUVREZ CEUX QUI ONT RÉCEMMENT ÉTOFFÉ LA PALETTE DE L'OFFRE COMMERCIALE À CRÉPY-EN-VALOIS.

ILS ONT CHOISI CRÉPY-EN-VALOIS

PARCE QU'ILS APPRÉCIENT LE CADRE DE VIE ET LE DYNAMISME DE LA VILLE, DE NOUVEAUX COMMERÇANTS ONT DÉCIDÉ DE S'INSTALLER À CRÉPY-EN-VALOIS POUR LANCER OU DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ. DÉCOUVREZ-LES.

TORO FACTORY



4 rue Saint-Lazare
Ouvert du lundi au samedi
03 44 94 00 90
f Toro Factory - Crépy-en-Valois

Après Le Plessis-Belleville et Villers-Cotterêts, Sarah a ouvert une nouvelle boutique de cigarettes électroniques. Elle vous accueille avec Romain.

Le commerce propose différents modèles avec tous les accessoires qui composent les cigarettes électroniques, que ce soit pour les débutants ou pour les confirmés. « Nous avons un rôle de conseil et d'accompagnement pour choisir le matériel qui correspond le mieux au client ». On y trouve aussi une bonne centaine de goûts et un bar à saveurs : « Si un client aime un goût existant mais veut équilibrer les saveurs, on peut revoir les doses ou créer de nouveaux goûts ». La boutique dispose d'une carte de fidélité, et selon les conditions sanitaires Sarah espère pouvoir organiser des « Vapéros », soirées d'animation ouvertes à tous en présence des représentants des marques présentes en boutique.

L'EDEN



5 rue Gustave Eiffel
Ouvert du lundi au samedi (fermé le mardi)
09 66 93 54 96
f L'Eden - www.kalendes.com/leden60/

Cosmétique City devient L'Eden. Même adresse, nouveau concept. Marion et son équipe ont tout pensé pour faire de ce lieu un véritable havre de paix.

Besoin de vous faire chouchouter ? Dans une ambiance chaleureuse, deux esthéticiennes et deux coiffeuses diplômées vous accueillent dans ce nouveau complexe beauté. « Coiffure, manucure, soins corps et visage... Nous proposerons également de nouvelles prestations esthétiques avec le microblading* ou encore le blanchiment dentaire ». Si la partie grossiste disparaît, les produits utilisés en institut seront disponibles à la vente, une qualité premium à prix compétitifs. Dans un esprit convivial, ce sera également un lieu événementiel. « Des soirées copines seront organisées chaque mois en lien avec les grands thèmes de l'année et il sera possible de privatiser les lieux pour un anniversaire, un enterrement de vie de jeune fille ou encore une baby shower ».

*Microblading : pigmentation des sourcils

AUDIO 2000



Zone commerciale, rue Henri Laroche
Ouvert du lundi au samedi
03 44 87 98 49
@ audio2000crepy@gmail.com

Clément Daireaux, audioprothésiste diplômé d'État a ouvert son centre d'audition à Crépy-en-Valois.

Dans la zone commerciale, au sein du magasin Optic 2000, Clément vous propose toutes les dernières générations d'aides auditives rechargeables et connectables. Son objectif : « conseiller la solution auditive la mieux adaptée au besoin de tous, afin d'améliorer la qualité de vie ».

En France, environ 6 millions de personnes souffrent d'un problème d'audition, mais seulement 30% sont appareillées. Désormais, avec la nouvelle réforme 100% santé, vous avez la possibilité de vous équiper pour « Zéro dépense ».

« La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou sur Doctolib.fr et le bilan auditif est offert ».

B'N BICYCLETTE, L'ATELIER DE BRUNO



Zone commerciale, 54 bis rue Henri Laroche
Ouvert du lundi au samedi - 03 44 39 74 49
f B'n Bicyclette - l'atelier de Bruno - www.bn-bicyclette.com

Vous le connaissez sans doute... C'est en 2019 que Bruno s'est installé en ville pour ouvrir son magasin de vélos. Fort de son succès, il a récemment ouvert une seconde boutique.

Pas seulement un magasin, un lieu de rencontre autour du vélo et du running ! Une surface de vente de 300m² qui permet d'étoffer l'offre vélo (VTT, route, gravel, électrique, etc.), de proposer un espace dédié aux coureurs à pied (Zone Running) et un espace de restauration (Le Café Cyclo) avec bar et service à table. Vous pourrez découvrir un tout nouvel agencement spécialement conçu pour l'enseigne. « La "Zone Running, l'atelier de Max" s'adressera aux coureurs à pied, amateurs et professionnels, et proposera diverses marques en chaussures de running. "Le Café Cyclo, l'atelier de Catherine" sera quant à lui un espace de restauration locavore ». En bref, toujours plus de choix pour répondre à toutes les attentes des sportifs (et des gourmands) dans un esprit convivial.

LA BELLA CRÊPE



Zone Commerciale, rue Henri Laroche
Mercredi après-midi : parking d'Intermarché
Samedi après-midi : parking de Darty
f La Bella Crêpe

Crépynois, ils avaient envie de participer à la vie locale autrement. Accompagnés de leur triporteur de crêpes, Virginie et Ahcene ont lancé un concept innovant.

Vous avez raté la chandeleur ? Ici, les crêpes, c'est toute l'année ! Ils ont pour habitude de se déplacer en vélo et sans surprise, ils aiment les crêpes : un concept qui leur ressemble et une démarche écolo avec le vélo. Du fait maison avec des crêpes, des pancakes, des cannellés et du caramel beurre salé. Le local est à l'honneur avec les garnitures proposées mais aussi avec les partenariats qui se développent avec les commerçants crépynois (Le Saint-Antoine, B'n Bicyclette). « C'est un acte gourmand engagé et plus encore ; un point de chute où les gens se rassemblent et échangent autour d'un goûter ». La livraison est gratuite sur Crépy-en-Valois. Il est également possible de privatiser le triporteur pour un événement privé type goûter d'anniversaire ou brunch.

LE CHAVRIER



6 rue Thiers
Ouvert du mardi au samedi
f Le Chavrier

Ancienne assistante spécialisée vétérinaire adepte du bien-être, Meryl a choisi d'ouvrir avec son conjoint un magasin de produits à base de chanvre.

Le nom de la boutique est un mélange entre « chanvrier », celui qui cultive la fleur de chanvre et « chat », animal préféré de ses maîtres et surtout mascotte de la boutique. Cosmétiques, alimentation, infusions, huiles et fleurs, les produits proposés ont tous un point commun : le cannabidiol (CBD). Il est connu notamment pour ses effets relaxants et déstressants. « Bien entendu, tous nos produits sont légaux et certifiés. Il s'agit de produits naturels bio pour soulager les divers maux du quotidien : stress, douleurs articulaires, problèmes de peau. Nous avons un rôle de conseils pour orienter le client vers le produit qui lui convient le mieux ».

VAP'EXPRESS



3 place de la Gare
Ouvert du lundi au samedi (sauf mercredi)
09 86 77 74 72
f Vap'Express Crépy en Valois

Ce geek de la vape tel qu'il se définit, c'est Olivier. Il a choisi Crépy-en-Valois pour se développer et ainsi ouvrir sa deuxième boutique de cigarettes électroniques.

Ce magasin spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques, accessoires et e-liquides propose un large choix de produits principalement français. Kits cigarette électronique, clearomiseurs, pods et batteries, e-liquides et DIY sont au rendez-vous. « Mon objectif étant d'être au plus proche de mes clients, j'ai sélectionné une place de choix face à la gare et reste ouvert durant la pause déjeuner ». Du débutant à l'expert, chacun y trouvera des produits adaptés à ses critères et ses attentes. « Que ce soit pour une personne qui souhaite arrêter de fumer ou pour le geek de la vape comme moi, tous trouveront le matériel nécessaire ». Les fameuses soirées « Vapéros » seront aussi de la partie pour des échanges entre amateurs.

BOULANGERIE KENNEDY



48 avenue du Président John Kennedy
Ouvert du lundi au dimanche
03 60 39 73 96

Vous le reconnaissez ? Il y a dix ans déjà, Ahmed ouvrait la boucherie El Fath. Aujourd'hui, il se développe avec l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie.

Plus qu'une boulangerie, c'est un véritable lieu de rendez-vous pour les gourmands. Si on y trouve les incontournables pains et croissants, on y découvre des spécialités orientales. Mais pas seulement. Pizzas, sandwiches, smoothies, glaces... Il y en a pour toutes les faims. « Tel un snack, nous proposons également des formules sandwich le midi et un menu spécial pour les étudiants ». L'équipe se compose de deux boulangers, un pâtissier et deux vendeuses. En boutique, on peut même observer par une baie vitrée le travail des artisans. « Pour s'adapter au mieux à la clientèle, nous commençons tôt le matin et sommes ouverts 7j/7j ». Boucherie, boulangerie-pâtisserie... Ahmed ne compte pas s'arrêter là !

ILS ONT DÉMÉNAGÉ !

M&VOUS : retrouvez votre boutique de prêt-à-porter et accessoires féminin au 54, rue Charles de Gaulle. Tél : 09 81 32 77 33 - f : M & Vous - Crepy en Valois.

AU PETIT MONDE : votre magasin de lingerie féminine se trouve désormais au 55 rue Nationale. Tél : 03 44 59 14 49.



MURIELLE WOLSKI PORTRAIT

► POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Pur produit crépinois, j'y suis née et j'ai grandi ici. Il n'y avait pas de lycée à Crépy, j'ai migré à Compiègne puis à Paris pour mes études. Et après une parenthèse à Vincennes, j'ai choisi de renouer pleinement avec mes racines pour y élever mes filles, une grande de 21 ans aujourd'hui et la « petite » de 11 ans. Grandir dans une ville à taille humaine, en connexion avec la nature, est une chance. J'ai voulu l'offrir à mes enfants. Reproduire ce que mes parents m'ont offert, tout simplement.

J'ai fait de ma curiosité mon métier, puisque je suis journaliste, spécialisée en économie et management. J'aime découvrir, élargir mon horizon, poser des questions, écouter pour avancer, progresser. Et faire avancer aussi. D'ailleurs, je donne maintenant des cours dans l'enseignement supérieur.

► DEPUIS QUAND FAITES-VOUS PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Mon expérience reste limitée : un mandat. Je n'ai pas engrangé de longues années au service des Crépinois, comme M. le Maire ou Claude Legouy, par exemple. C'est ma colère de Maman qui m'a fait entrer en contact avec Bruno Fortier, avant la fin du mandat d'Arnaud Foubert. La maison médicale n'offrait plus assez de gardes. Avec un enfant en bas âge, c'était compliqué. Je n'avais nullement en tête de me lancer dans une équipe, quelle qu'elle soit. Simplement avoir un regard extérieur. Mais l'envie de Bruno Fortier de faire bouger les lignes m'a séduite. Et puis, j'avais à cœur de remercier mon territoire, de lui rendre « un peu la monnaie de sa pièce », d'œuvrer pour le bien-vivre des autres.

► AUJOURD'HUI ADJOINTE AU MAIRE, POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS NOUVELLES MISSIONS ?

Le périmètre qui m'a été confié compte l'environnement, l'urbanisme et le développement commercial : trois thématiques beaucoup plus imbriquées qu'il n'y paraît. Et qui touchent tous les pans de la vie des Crépinoises et Crépinois, quelle que soit leur génération, quel que soit leur niveau de vie.

Fille d'ouvrier et d'employée de La Poste, je suis toujours très attachée à ces dimensions-là. Du logement social, oui, mais pas au rabais, avec la demande appuyée de développer des pavillons dans le social. Le plaisir du jardin doit être offert à tous, peu importe le niveau de revenus.

Côté environnement, les résistances sont palpables. Le développement de l'éco-pâturage a rencontré des obstacles. Mais, cette décision a été bien accueillie par les Crépinois. Le réchauffement climatique n'est plus une idée abstraite, aussi l'environnement doit-il être un fil rouge, transversal à toute la gestion de la ville. Une sorte de poil à gratter, pas pour le plaisir, mais parce que c'est à la mesure de l'enjeu que représente l'environnement aujourd'hui.

► QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

Deux gros dossiers alimentent le programme toutes les semaines – au pas cadencé, histoire de tenter de rattraper le temps du confinement : le plan local d'urbanisme (PLU) et le Règlement local de publicité (RLP). Ce sont des codes de la route, le premier en matière de construction, d'emplacement des voiries, des équipements, de répartition entre habitat et activités..., le second pour les enseignes et la publicité. Deux pavés qui vont définir le visage de la ville de demain. Un travail de longue haleine, puisque commencé en 2018, qui se fait en coulisses. Tout comme le développement commercial.

Bâton de pèlerin en main, casquette de VRP vissée sur la tête, je vais décrire le potentiel de la commune, démarcher investisseurs et enseignes. Pour donner une nouvelle impulsion dans un contexte très marqué. Là encore, patience et conviction sont nécessaires. Mais, je suis une bûcheuse. Je ne lâche pas.

La formation est l'un des principaux leviers de développement d'un territoire – la richesse d'un territoire, ce sont les habitants qui le composent, et donc leurs compétences-, aussi le déploiement d'un FabLab et d'un espace de co-working -avec la possibilité de mettre en place de la formation continue- nous occupe. Nous ? Avec Rachel Delbouys et Vincent Cornille, membres de l'équipe municipale, avec le lycée Robert Desnos, l'entreprise Kubota, la SNCF, la Région ou bien encore, avec le soutien du ministère de la Cohésion des territoires... Parce que de tels dossiers ne se gèrent pas en solo. C'est un travail collectif.



LES DÉCIB'ELLES FONT DU BRUIT

LES DÉCIB'ELLES. BIEN QUE CE NOM PUISSE FAIRE RÉFÉRENCE À UN GROUPE DE CHANTEUSES, ICI IL S'AGIT D'UN COLLECTIF DE FEMMES QUI SAVENT SE FAIRE ENTENDRE. CES 6 SPORTIVES MEMBRES DE L'ENTENTE FÉMININE DE HANDBALL CRÉPY-SENLIS ONT DÉCIDÉ DE PARTIR À LA CONQUÊTE DU VERDON EN PARTICIPANT AU RAID FÉMININ LES ÉTOILES DU VERDON QUI SE DÉROULERA DU 15 AU 19 JUIN. IL REGROUPE 58 ÉQUIPES DE 3 FEMMES. RENCONTRE.

UN COLLECTIF SOUDÉ

C'est sur le terrain de handball de Crépy-en-Valois que ce sont rencontrées Laila, responsable transport ; Pauline, infirmière ; Floragnie, professeure d'activités physiques adaptées, Margot, professeure de mathématiques, Émilie, gestionnaire de marchés publics de travaux et Pauline, étudiante en finances. Courageuses, audacieuses, complémentaires et stratèges, ces sportives ont décidé de se lancer dans une nouvelle aventure. Leur activité sportive ayant cessé lors du premier confinement, elles ont organisé des lives pour se retrouver à distance et garder le lien. « C'est à cette période que le raid des Étoiles du Verdon est apparu sur mon fil d'actualité Facebook. J'ai alors tagué une fille de l'équipe. De fil en aiguille, le post a fait le tour des joueuses et en à peine une semaine, on formait un collectif », s'enthousiasme Pauline. « C'était pour nous le moyen de sortir du quotidien, d'avoir un nouvel objectif », ajoute Margot.

Pour répondre aux règles d'inscription, Les Décib'elles se divisent en deux groupes de 3. Laila précise que « Ce n'est qu'une simple formalité sur le papier. Nous ne formons qu'une seule et même équipe ». « À vrai dire, trois autres membres du club "Les décib'ombres" se sont inscrites au dernier moment. Nous sommes donc 9 en réalité », complète Émilie.

UNE AVENTURE HUMAINE UNIQUE

Ce raid éco-responsable se déroulera à travers les plus beaux sites du territoire du Verdon. Les Décib'elles devront se dépasser et faire preuve de complicité. Si elles ont une idée du programme : VTT, Bike and run, trail, canoë, parcours d'obstacles avec passages aquatiques, chasse au trésor ; les participantes ne connaissent ni l'ordre ni l'heure des épreuves. « De jour comme de nuit, la corne de brume peut sonner. Nous avons alors 5 minutes pour nous rendre au conseil et découvrir l'épreuve qui nous attend », explique Émilie. « C'est à la fois stressant et excitant de ne pas savoir », ajoute Margot.

Mais au-delà de l'esprit d'équipe et de compétition, l'événement se veut solidaire. Une motivation d'autant plus importante pour nos 6 participantes : « On est fières de savoir que peu importe le résultat, nous allons toutes contribuer à une belle action ». Pour chaque équipe, 300 € sont reversés à l'association Petits Princes.

L'ASSOCIATION PETITS PRINCES

Depuis 1987, l'Association réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

150 hôpitaux concernés en France
7 900 rêves réalisés

À VOS MARQUES. PRÊTES ? PARTEZ !

Les filles sont d'ores et déjà d'attaque et ce depuis leur inscription. Elles ont créé une page Facebook et Instagram pour permettre à leurs proches et tous ceux que ça intéresse de suivre leur folle aventure jusqu'au jour J.

Entre exercices physiques à distance, rendez-vous courses à pied et sessions vélo, elles sont plus motivées que jamais.

SUPPORTEZ-LES !

Pour financer ce raid, une cagnotte en ligne a été mise en place et des tombolas sont organisées.

Les Décib'elles sont également à la recherche de sponsors et souhaiteraient, par ce biais, mettre en avant les commerces crépinois.

Alors, que vous soyez Crépinois ou commerçant, si vous souhaitez les soutenir dans cette aventure, rendez-vous sur Facebook : Les Décib'elles.

Le Verdon n'a qu'à bien se tenir, les Décib'elles n'ont pas fini de faire parler d'elles !
f Les Décib'elles



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE P. FAYOLLE

D'un côté, il y a une équipe, menée par Bruno Fortier dont l'action pour les habitants de Crépy-en-Valois ne faiblit pas : maison de Ressources pour rapprocher les services de la population, refonte du PLU dont les phases de concertation vont démarrer, lutte acharnée contre les ravages tant économiques que sanitaires de la COVID-19, sauvegarde de notre patrimoine emblématique, etc.

Leurs actions quotidiennes sont animées exclusivement par la volonté de servir, d'agir POUR les Crépynoises et les Crépynois.

De l'autre côté, il y a la lutte que mène Bruno Fortier pour que le choix exprimé, en faveur de sa liste, ne soit pas volé aux Crépynois, par un jugement violent mais hélas strictement légal. En effet, déposer ses comptes de campagne avec 1 jour ou 3 mois de retard, quelle qu'en soit la raison, est passible d'une inéligibilité automatique.

Ce combat, nous ne le menons contre aucun élu, contre aucun électeur ou habitant. Nous le menons car nous soutenons que la sanction est totalement disproportionnée compte tenu de l'erreur commise. Nous aurions bien préféré nous abstenir de ce combat, tant notre véritable mission, celle qui nous a été confiée par les électeurs, est la seule importante.

Alors, n'en déplaise à ceux qui déjà se délectent de nos déboires administratifs, faute d'avoir à redire quant aux actions de l'équipe. Plus que jamais, l'homme qui mène le vaisseau de notre Ville est bel et bien toujours Bruno Fortier.

Ne nous trompons pas de combat et encourageons les esprits chagrins à méditer cette phrase de Sénèque : « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Il y a un an, notre équipe « Unis Pour Crépy » se présentait à vos suffrages. Nous vous présentions nos propositions. Les priorités étaient en premier lieu la santé ainsi que la démocratie locale dans notre commune.

Depuis hélas, les événements ont conforté le bien-fondé de nos propositions. Nul ne peut le nier.

L'épidémie de COVID19 a cruellement marqué 2020 et va à nouveau profondément toucher 2021. Notre isolement sanitaire, le manque de médecins et professionnels de santé sont encore et toujours à l'ordre du jour. Les patients Crépynois et du Valois en ont souffert, en souffrent et en souffriront encore.

Nous avons attiré l'attention des électeurs sur la mise à mal de la démocratie locale. La situation s'est encore aggravée : comptes de campagne non rendus dans les dispositions de la loi électorale, par certaines listes. Alors, le Conseil National des Comptes de Campagne et des Financements Politiques a saisi le Tribunal Administratif qui a jugé inéligibles 3 têtes de liste dont celle ayant remporté les élections. Notre ville aurait pu se passer de ce triste épisode.

La majorité annonce la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme qui cadrera les constructions et utilisation du sol de notre commune pour les années à venir. Les orientations n'ont pas été présentées ni en conseil municipal, ni à la population. Après la suppression des conseils de quartier, du conseil des sages, c'est un nouveau coup porté à la concertation et à la démocratie locale.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE NON REÇU

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Des questions nous arrivent de toutes parts concernant l'avenir de notre Maire après son procès le mois dernier.

Revenons sur les faits, en déposant ses comptes de campagne plus d'un mois et demi après la date imposée par la loi, Mr Fortier n'a pas respecté le code électoral et il a été de ce fait condamné à 6 mois d'inéligibilité et zéro euro de remboursement de ces frais de campagne.

Tout ceci est normal, il y a des lois en France, chacun doit les respecter et le premier magistrat de la ville doit être exemplaire sur le respect des lois!

La question qui reste en suspens, c'est pourquoi n'a-t-il pas remis ces comptes en temps et en heure ? il n'en est pas à sa première élection, engagé politiquement depuis 40 ans il connaît parfaitement les rouages administratifs, je ne peux pas croire à un oubli ou à une faute.

Cette infraction qu'il a commise sera lourde de conséquence pour les Crépynois, surtout pour ses électeurs, car s'il perd en appel (ce que je crains) il sera démissionné par le Préfet et le conseil municipal devra réélire un nouveau Maire...

Donc quelqu'un que les électeurs n'ont pas choisi mais qui sera élu par sa majorité.

En conclusion, on a les politiques que l'on mérite, les lois sont les mêmes pour tout le monde, et il y a toujours un risque de se faire rattraper par la « patrouille » quand on ne les respecte pas.

Le juge du tribunal tranchera bientôt. Je suis triste pour notre ville.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Du 15 mars au 2 avril 2021

Pour l'entrée en maternelle (enfants nés en 2018) et l'entrée en élémentaire (enfants nés en 2015) dans les écoles publiques de Crépy-en-Valois, rendez-vous à la Direction de l'Éducation (annexe de la mairie) : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ; les samedis 20 et 27 mars de 9h à 11h30.

Les inscriptions peuvent aussi se faire par mail : portail.familles@crepyenvalois.fr.

SORTIE THÉÂTRE POUR LES ANCIENS

Nous sommes au regret de ne pouvoir organiser cette année la traditionnelle sortie théâtre, en raison des mesures liées à la crise sanitaire.

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :



HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337 60803 Crépy-en-Valois Cedex
La Mairie est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) et le samedi de 9h à 12h avec une permanence accueil. Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr. La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité se font sur rendez-vous également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis, rue de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.
*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.
*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.



PLUS JAMAIS ÇA ! COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de l'édifice le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. La loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous permet d'être mécène et de déduire votre don du montant de l'impôt :

- sur le revenu : à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

- sur la fortune immobilière : à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.

- sur les sociétés : à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires hors taxes.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

INFIRMIERS

-Maison médicale.
Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

- 53, rue Saint-Lazare.
Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49.
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79.
adeline.deglos.idel@gmail.com

- 1, avenue Sadi-Carnot.
Tél. 03 44 94 07 36.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

- 4, rue Jules Massenet.
Tél : 03 44 87 07 31.
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44.
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76.

-13, rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

-7, avenue Pasteur.
Carpentier-Marot Amandine - Mobile : 06 17 38 44 06.
Laetitia Poupert - Mobile : 06 49 77 29 35.

-29, rue Nationale.
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22.
scminfirmierstaze@gmail.com

Je booste mon pouvoir d'achat,
Je consomme local !

2 € ACHETÉS
=
1 € OFFERT*

* DANS LA LIMITE DE 20 €



LA VILLE SOUTIENT SES COMMERÇANTS

BONS D'ACHAT EN VENTE SUR
WWW.BEEGIFT.FR



 **CRÉPY**
en
VALOIS
MODERNITÉ
& TRADITION